



OBVT
Organisme
de bassin versant
du Témiscamingue



L'eau, notre richesse collective!

COMMUNIQUÉ **Pour diffusion immédiate**

Myriophylle à épi, quelle propagation en région ?

Ville-Marie, le 11 novembre 2019 – Dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques 2013-2020 (PACC) du Gouvernement du Québec, les Organismes de bassin versant du Témiscamingue (OBVT) et de l'Abitibi-Jamésie (OBVAJ) procèdent depuis 2015 à la détection et au suivi des plantes exotiques envahissantes sur leurs territoires de gestion, à travers l'Abitibi-Témiscamingue.

En tout, ce sont déjà plus d'une quarantaine de lacs en région qui ont ainsi été surveillés ces dernières années, parfois à plusieurs reprises entre les années. Certains milieux humides avaient aussi été inventoriés pour suivre la propagation de deux autres espèces problématiques : la salicaire pourpre et le roseau commun.

Les efforts d'échantillonnage de 2019 ont tous été mis sur la vérification des lacs suspectés comme étant possiblement envahis par le myriophylle à épis (*Myriophyllum spicatum*). Le myriophylle à épis demeurant l'espèce aquatique envahissante présente en Abitibi-Témiscamingue la plus crainte et bénéficiant de la plus haute surveillance. À cet effet, les deux OBV ont effectué l'échantillonnage des lacs à risque élevé de contamination, autour des principales rampes de mise à l'eau. Pour l'OBVT, ce sont 14 lacs, tous concentrés dans le secteur de Rouyn-Noranda, à proximité de lacs déjà touchés par cette espèce. Pour le territoire de l'OBVAJ, 10 lacs et une rivière, étaient ciblées.

Fort heureusement, les résultats de cet échantillonnage n'ont révélé aucune nouvelle contamination. Aucun autre lac ne semble donc avoir été envahi cette année (mentionnons que par soucis de rigueur, le protocole appliqué comprenait également des tests de détection sur des lacs contaminés et que le myriophylle à épis y a bien été récolté à chaque passage, prouvant l'efficacité de la technique).

Les équipes des deux OBV furent donc agréablement surprises de la contention du myriophylle à épi dans les seuls lacs déjà contaminés et félicitent les utilisateurs des lacs pour leurs efforts de nettoyage des embarcations. Les efforts déployés par les membres du Comité régional de lutte aux espèces exotiques envahissantes, coordonnée par le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue sont donc récompensés par ce beau résultat.

« Nous rappelons l'importance de laver les embarcations et le matériel de pêche entre tous nos déplacements de lacs en lacs, pour lutter contre la dispersion du myriophylle à épi et de toutes les autres espèces envahissantes comme le cladocère épineux, arrivé cette année dans le Lac Témiscamingue. »

Yves Grafteaux, OBVT

« Disposer d'un réseau de stations de lavage suffisant est un facteur contribuant à freiner cette problématique, il reste encore des efforts à faire pour multiplier ces stations sur le territoire ! »

Omar Daouda, OBVAJ

-30-

Pour entrevue : **Yves Grafteaux, M. Sc. Biologiste**

Directeur général par intérim

Organisme de bassin versant du Témiscamingue

Tél. : 819 629-5010, poste 3

Cell. : 819 527 7209

Omar Daouda

Directeur général OBVAJ

Tél : 819 825 4049 poste 305

Liste des lacs touchés par le Myriophylle à épi : <https://www.creat08.ca/eee>

Liste des lacs visités en 2019 sur le territoire
de l'OBVT :

Lac Dasserat
Lac Dufresnoy
Petit lac Dufresnoy
Lac Hébert
Lac Hervé Savard
Lac Flavrian
Lac Marlon
Lac D'Alembert
Lac Duprat
Baie Caron
Lac Fréchette
Lac Fortune
Lac/rivière Kinojévis
Lac barrière

Liste des lacs visités en 2019 sur le territoire
de l'OBVAJ :

Lac Abitibi
Lac Blouin
Lac Beauchamps
Lac De Montigny
Lac Lamote
Lac Lemoine
Lac Malartic
Lac Parent
Rivière Thompson